

COUTUMES DES ARABES AU PAYS DE MOAB du P. Antonin Jaussen des frères Prêcheurs

Préface du Père Marie-Joseph Lagrange des frères Prêcheurs

Les *Coutumes des Arabes au pays de Moab*¹ appartiennent aux études bibliques comme les *Études sur les religions sémitiques*², ou les *Textes religieux assyro-babyloniens*³ du P. Dhorme, ou le *Canaan*⁴ du P. Vincent. Ce sont les points de contact du peuple hébreu avec le monde sémitique en général, avec la Chaldée d'où il est sorti, avec le pays de Canaan où il s'est installé, avec les nomades ou semi-nomades dont il a longtemps vécu la vie. Les exégètes savent cela depuis longtemps, et ils ont, en particulier depuis le siècle passé, émaillé leurs commentaires de références aux anciennes religions, aux découvertes modernes, aux usages des Bédouins. Il a semblé qu'il y avait intérêt à traiter ces sujets isolément. Un témoignage n'a toute sa valeur que si l'on connaît bien le témoin. La ressemblance entre certaines idées ou certains usages dénote-t-elle un emprunt ou un fond commun ? on ne le sait bien que lorsque les deux points de comparaison sont connus chacun dans l'organisme auquel il appartient. D'ailleurs, tout en mettant au premier rang le profit des études bibliques, peut-on se désintéresser de l'intérêt humain de chacune de ces études ?

Le P. Jaussen a donc complètement pris son parti de se renfermer dans l'exposé des coutumes de ses chers Arabes. Il s'est interdit les rapprochements qui, pour beaucoup de personnes, eussent fait le principal intérêt de son livre. On ne l'accusera pas du moins de les avoir créés pour le besoin de la cause. Depuis Montaigne, combien d'auteurs ont mis au frontispice de leur livre : *ceci est un livre de bonne foy !* Si notre ami ne s'est pas réclamé de cette formule, elle viendra certainement à l'esprit de chacun en le lisant. On dirait moins simplement qu'il est objectif : ce n'est pas lui qui parle, ce sont les Bédouins. Il a vécu parmi eux, et, s'il a pu pénétrer dans leur intimité, c'est qu'il les aime et a su se faire aimer d'eux. N'est pas admis qui veut à écouter leurs histoires, ni surtout à les écrire. Mais il a su gagner leur confiance. On devine tout le plaisir qu'il avait à les faire parler, provoquant la confiance par un sourire, et manifestant tant d'estime pour leur intelligence et tant d'admiration pour leurs exploits qu'ils l'excitaient d'eux-mêmes à ne rien omettre : « Écris encore cela ! » Et tout ce mélange de détails de toilette, de cuisine, de régime familial ou de guerres et de razzias, de jurisprudence ingénieuse ou de superstitions bizarres a toujours eu tant de charme pour le *cheikh Antoun* qu'il a écrit,

¹ [Antonin Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, Études bibliques, Lecoffre-Gabalda, Paris, 1908.]

² [Marie-Joseph Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, Études bibliques, Lecoffre-Gabalda, Paris, 1905.]

³ [Paul Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*, Études bibliques, Lecoffre-Gabalda, Paris 1907.]

⁴ [Hugues Vincent, *Canaan, d'après l'exploration récente*, Études bibliques, Lecoffre-Gabalda, Paris, 1914.]

écrit encore cela, puis cette autre chose. S'il vide aujourd'hui ses carnets, on peut être sûr qu'il n'est que l'écho fidèle des voix, du désert.

Cette incontestable bonne foi n'est-elle pas excessive ? Fallait-il tout noter ? et fallait-il s'en tenir là ? Les bibliographes ou simplement les érudits au courant des travaux déjà publiés reprocheront peut-être au P. Jaussen d'avoir mentionné des traits connus, ou de n'avoir pas nommé les explorateurs qui les avaient relevés pour la première fois. D'autres regretteront qu'il n'ait pas soumis tant de racontars à la pierre de touche de la critique. Enfin on aurait pu souhaiter une composition plus savante, où les éléments auraient été fondus dans un tableau mieux ordonné.

Cependant la manière de l'auteur peut se défendre. En matière de folk-lore et d'études sociales, ce qu'on apprécie surtout c'est une reproduction fidèle. Il importe peu que tel ou tel trait ait déjà été signalé, surtout si un pays déterminé n'a pas encore été l'objet d'une enquête approfondie. Il serait dans bien des cas impossible de dire qui, le premier, a pris note d'un usage. Si le P. Jaussen avait enjolivé son exposé de discussions critiques, on aurait eu peine à savoir qui on entendait ; il faudrait être bien sévère, pour lui savoir mauvais gré de s'être effacé complètement. Ce n'est pas qu'il soit crédule au point d'admettre tout ce que relate son crayon indulgent ; mais il lui a suffi de jeter, çà et là, quelque point d'exclamation quand l'outrance était vraiment trop forte, à la manière du vieil Hérodote ; une certaine réserve est sous-entendue pour tout le reste : « Je dis ce que j'ai entendu dire, et c'est même mon devoir de le dire, mais ce n'est pas mon devoir de tout croire. » Et qui n'aime mieux lire dans Hérodote ce qui se contait dans les rues de Memphis ou de Babylone, qu'une dissertation rationaliste sur l'origine des cultes ou des lois ! Encore est-il qu'il serait sans doute difficile de retraduire Hérodote en égyptien ou en assyrien, et le Grec était trop artiste pour renoncer au charme propre de son style, tandis que la fidélité du P. Jaussen est telle, que les arabisants n'auront aucune peine à lire ses histoires par la pensée dans leur texte original. L'esprit arabe avec ses subtilités, sa gloriole, quelquefois son indifférence pour l'ordre et la logique, mais aussi avec sa passion ardente et ses expressions imagées, s'est conservé sans altération dans toute la trame des faits.

Cela vaut mieux comme document, et peut-être même comme esthétique – du moins bédouine –, que les descriptions admirables de nos maîtres en littérature lorsqu'il leur est arrivé de traverser le désert.

Mais les Arabes eux-mêmes, sont-ils de bonne foi ? et peut-on se fier aux dires de tel ou tel dont le P. Jaussen cite complaisamment les noms, à la façon des historiens arabes qui n'oseraient rien affirmer sans aligner la série et la généalogie de leurs témoins ?

On comprend l'intérêt de cette question, puisque enfin tout repose sur leur sincérité.

Peut-être faut-il répondre par une distinction. Ils n'inventent rien, et ne mentent pas de parti pris, mais ils grossissent beaucoup de choses.

Leurs cheikhs sont des princes, les princes du désert, les descendants des héros des temps anciens, hommes illustres. Tous les cheikhs sont braves, toutes les femmes chastes, toutes les tentes sont ornées des plus riches tapis de l'Orient. Un pauvre meurt-de-faim, au moment de vendre sa fille, exigera un *mahar*⁵ vraiment royal. On discute, et les prétentions se réduisent à fort peu de chose. N'est-ce pas un trait du plus haut comique que celui de ce Sarary qui n'a qu'une brebis, mais cette brebis, donnée et reprise, lui a servi de *mahar* pour épouser six femmes⁶ Le sang versé exige qu'on tue le meurtrier, sa femme, ses enfants, qu'on détruise sa maison ! et, après quelques années et de longues palabres, on tombe d'accord pour une modique compensation. Après le récit d'une guerre formidable, quand on compte les cadavres, on s'aperçoit que des ennemis acharnés ont été aussi économes du sang de leurs adversaires – et du leur – que certains mercenaires du temps de la Renaissance. Le pays de Moab rappellerait-il certaine ville du midi de la France, telle du moins que l'a peinte Daudet, et faut-il regretter qu'il n'ait pas écrit les aventures de Tartarin chez les Bédouins ?

La plaisanterie serait tout de même trop forte, et risquerait de méconnaître ce qu'il est demeuré chez nos amis de passion sauvage et de gravité farouche. Contrairement à ce que pensent beaucoup de voyageurs, l'Arabe goûte fort la plaisanterie ; les éclats de rire les plus bruyants retentissent sous la tente. Mais il y a des points sur lesquels il ne plaisante pas. Plusieurs de ses coutumes sont nées d'une transaction opportune entre son instinct d'indépendance, sa soif de vengeance, son mépris de la propriété et du sang, et les nécessités de la vie. Tout Arabe est libre et noble, donc très fier de sa race, de son genre de vie, de ses droits personnels. Mais cette fierté est tempérée par un singulier instinct pratique, et c'est cet instinct qui a le plus souvent le dernier mot. De là vient l'aspect contradictoire de tant d'éléments dans la vie sociale et dans les histoires du passé. Mais les deux tendances sont également vraies et fondées dans la nature. En les faisant connaître toutes deux, l'Arabe se dévoile tout entier.

On peut le croire, aussi bien lorsqu'il raconte qu'il a bu le sang d'un ennemi, ou qu'il l'a immolé dans un véritable sacrifice, que lorsqu'il avoue l'issue piteuse des plus extravagantes prétentions. Ce contraste est l'originalité même de cet étrange état social. La délicatesse d'un descendant des croisés n'est pas plus chatouilleuse sur le point d'honneur que l'intransigeance théorique du pauvre bédouin qui soutient le *droit du visage* ; pourtant on ne peut être toujours en guerre. À défaut du pouvoir central, l'esprit subtil des Arabes a combiné tout un réseau d'institutions qui ménageront à la fois l'orgueil blessé – et la bourse.

⁵ [Dot.]

⁶ p. 50.

Il faudra donc faire la part de certaines exagérations qui sont de style, mais l'ensemble du tableau est sûrement exact. Le narrateur est incapable de poursuivre longtemps une feinte ; lui aussi dit ce qu'il a entendu dire ou qu'il a vu faire.

Aussi bien le P. Jaussen a eu soin de tout contrôler dans la mesure du possible. Il a fait discuter les Arabes devant lui sur certaines de leurs pratiques. Le mélange des religions ne lui a pas été inutile sous ce rapport ; les chrétiens ont pu lui parler plus librement des usages musulmans⁷.

On se demandera certainement comment on a pu comprendre dans un même tableau des musulmans, des chrétiens grecs orthodoxes, et des catholiques romains. Le fait est là cependant, il faut le reconnaître : un cheikh catholique sortant d'entendre une messe en latin a le même droit qu'un musulman à invoquer les usages des nomades.

N'est-ce pas la meilleure preuve que l'ouvrage du P. Jaussen, étude consciencieuse et précise d'un état actuel très intéressant par lui-même, est en même temps une mine précieuse de renseignements sur le passé ?

Si tous nos Bédouins peuvent fraterniser dans le même droit, sinon dans la même religion, c'est que ce droit est bien le droit traditionnel antique. Quant à la religion, l'auteur n'avait naturellement à décrire ni les doctrines chrétiennes, ni la foi de l'Islam, mais il a pu constater que les chrétiens partageaient encore bien des superstitions qui tiennent au vieux fond des religions sémitiques ou simplement naturelles.

Assurément ces religions nouvelles prouvent bien que le désert n'est pas impénétrable à l'influence des pays civilisés. Mais cela même est un trait ancien qui a sa valeur. Si aujourd'hui les Bédouins savent se servir de fusils et même de jumelles, il y a tout lieu de croire que leurs ancêtres empruntaient aux pays voisins leurs armes perfectionnées ; et si l'Islam s'est implanté en Moab, les anciens Arabes avaient emprunté à Babylone le culte de Sin et de Nabou.

Néanmoins il reste un fond indestructible. On l'a déjà souvent sondé, et récemment M. Curtiss esquissait la religion sémitique primitive d'après les pratiques des Syriens. Il est assurément plus prudent de faire d'abord le tableau de ces pratiques, sans aucune préoccupation du raccord érudit. La comparaison se fera spontanément dans l'esprit de ceux qui connaissent les anciens cultes. Le P. Jaussen se réserve sans doute de la préciser un jour. Il ne serait pas délicat d'empiéter sur son terrain. Je ne puis cependant m'empêcher de signaler nombre de faits qui ressortissent au folk-lore

⁷ Dans certains cas on aimerait à connaître la religion du rapporteur. L'histoire du *cheikh Hanzir* (p. 301) n'est-elle pas une satire inventée par des chrétiens pour tourner en dérision les wélés musulmans ? il serait important de savoir si les mahométans eux-mêmes assignent cette origine au wély (cf. p. 301).

universel : cette roche contre laquelle viennent se frotter les femmes stériles – comme en Bretagne –, cette superstition du fer à cheval, cette dernière gerbe enterrée au cri de « le vieux est mort ! » Si le culte des pierres est manifestement en décadence et n'a laissé que de légères traces, le culte des arbres est plus vivant qu'on ne l'admettait jusqu'ici. La suspension des chiffons et des cheveux aux branches est un usage que tout touriste a pu constater en Palestine. Mais on n'avait pas dit encore à quel point l'arbre est regardé comme vivant, témoin ce chasseur, poursuivant une gazelle réfugiée sous un arbre, et qui est tué par la balle qui se retourne contre lui⁸, ou ces sacrifices offerts aux arbres et ces morceaux de viande immolée attachés à leurs rameaux⁹ ; autant de traits qui montrent que le cas du palmier de Nedjr'an n'est pas isolé. Et que dire de ces « filles de la source », antiques naïades transformées bien malgré elles en une sainte musulmane ou *wélyeh*¹⁰ ? Le syncrétisme a ici fait son œuvre ; il y en a beaucoup d'autres traits, et je ne sache pas qu'on ait signalé un de ses coups plus inattendu que celui qui fait du *Mahdy*, le héros musulman de l'avenir, le frère de *Mesih*, emprunté par les Druses.

Même richesse d'informations et même antiquité quand il s'agit des institutions. Le P. Jaussen a indiqué discrètement quels rapprochements s'imposent avec le code de Hammourabi. Le Bibliste sera plus hanté des souvenirs de l'Écriture. On s'aperçoit bien que l'auteur a pris un soin particulier de débrouiller les rapports de la famille, du clan et de la tribu. Il demeure des points obscurs, probablement parce que ces relations n'ont rien de fixe et d'arrêté. Mais du moins on peut retrouver chez les Bédouins toutes les combinaisons que présente la Bible, depuis la famille réduite à ses éléments les plus simples, jusqu'à la tribu, presque au peuple, qui n'a d'unité que dans l'aveu et souvent le culte du même ancêtre éponyme. La vengeance du sang jusqu'au quatrième degré, le talion, les prémices, l'usage de saigner les animaux qu'on veut manger, l'offrande des premiers-nés du troupeau, tel sacrifice où l'on passe entre les morceaux de la victime, les vœux de guerre, autant de traits qui sont familiers aux commentateurs. Les Bédouins ne connaissent pas les prémices des fruits¹¹, tandis que les livres saints ne mentionnent pas les prémices du lait et du beurre : ne serait-ce pas un indice que l'un de ces usages est né dans la vie agricole, l'autre au désert ? Les prémices du blé sont le point de contact, commun aux deux civilisations.

Ce sont même des faits particuliers qui s'éclairent d'un meilleur jour. Abraham ne faisait que suivre le droit en donnant tous ses biens à Isaac, puisque ses autres fils, suffisamment pourvus, s'étaient éloignés de la tente paternelle¹². Je me suis souvent demandé comment Abraham, Isaac et Jacob avaient pu vivre au milieu des Cananéens sans être en butte à leur

⁸ P. 331.

⁹ P. 334.

¹⁰ P. 302.

¹¹ Lev. XIX, 24.

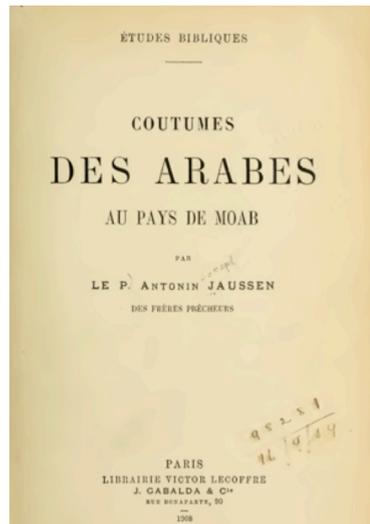
¹² Gen. XXV, 6 et page 21.

hostilité, du moins d'une manière habituelle¹³. C'est peut-être grâce au droit du *qasir*¹⁴. En suivant la marche d'une *razzia*, y compris l'indicateur prestement enlevé, qui renseigne sur les mouvements de ses propres troupes, on croit assister à la poursuite des Amalécites par David¹⁵. L'indignation d'Amos contre le roi de Moab qui avait fait brûler le corps du roi d'Édom s'est renouvelée sous les yeux du P. Jaussen¹⁶.

Je suis sûr que plus d'un lecteur trouvera à lire les *Coutumes arabes* avec autant de plaisir que l'auteur en a eu à les transcrire, et l'on sent bien que ce plaisir n'a pas été médiocre, en dépit de beaucoup de fatigues et de privations.

Si j'ai cédé moi-même à l'invitation du P. Jaussen en les présentant au public, c'est que, en voyant réalisé par des forces plus jeunes ce que je pouvais espérer de faire, j'éprouve cette douceur où Cicéron voyait une compensation aux ennuis de la vieillesse : *Quid enim est iucundius senectute stipata studiis inventutis ?*

Jérusalem, 21 novembre 1907.



Transcription www.mj-lagrange.org

¹³ Gen. XLVIII, 22 paraît être une exception.

¹⁴ P. 218.

¹⁵ I Sam. XXX et page 171.

¹⁶ Amos, II, 1 et page 103.